

**AVIS PUBLIC
DEMANDES D'USAGE CONDITIONNEL**

Le soussigné donne avis public qu'à la séance du conseil municipal qui sera tenue le 19 août 2024 à 19 h 30 à la salle Saint-François-Xavier située au 994, rue Principale à Prévost, le conseil municipal statuera sur les demandes d'usage conditionnel suivantes :

Numéro :	2024-0091
Adresse :	684 rue Morin, appartements 101 à 301
Lot :	6 561 043 du cadastre du Québec
Objet :	Demande visant la construction d'une habitation trifamiliale (triplex)
Numéro :	2024-0092
Adresse :	686 rue Morin, appartements 101 à 301
Lot :	6 561 044 du cadastre du Québec
Objet :	Demande visant la construction d'une habitation trifamiliale (triplex)

Le tout tel que prescrit à la réglementation.

Conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, RLRQ, c. A-19.1, tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes d'usage conditionnel.

Donné, ce 23 juillet 2024.

Me Laurent Laberge, avocat
Directeur général et greffier adjoint